

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Band: 25 (1911)

Heft: 4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

armoiries de Jean Charlier de Gerson, par E. Grobert. F. Pasini-Frasconi: Libro d'oro del Ducato di Ferrara (cont.). L'origine italienne des Albert de Luynes, par J. Vallin. Famiglie Romane (cont.). G. Mini: Cronologia dei Capitani di Giustizia della provincia Tosco-Romagnola dal 1403 al 1500 (cont.). Ex-libris de Bournonville, par O. Breton.

Roland. Archiv für Stamm- und Wappenkunde. XII. Jahrgang. Nr. 1. Juli 1911. Die Ahnentafel der Prinzessin Luise Charlotte Radziwill, von O. Forst. Leichenreden, von Dr. H. Koch. Der alte Derfflinger und sein Wappen, von R. von Haken.

1911. Nr. 2. Gerichtsakten als genealogische Quellen, von H. Grosse. Einige Bemerkungen zur ältesten Geschichte des niedersächsischen Rittergeschlechts v. Klitzing, von Ed. Wegener. Das Wappen des Geschlechts Sperberseck, von A. von Dachenhausen. Wappen Kindsvatter.

1911. Nr. 3. Der dritt-künftige Kaiser von Österreich, von J. O. Hager. Einige Bemerkungen zur ältesten Geschichte des niedersächsischen Rittergeschlechts v. Klitzing, von Ed. Wegener. Glückwunschkarten zum Neujahr. Ex-libris Witter. Wappen Fogelhufwud. Württemberg als Ansiedler in Westpreussen, von B. Koerner.

1911. Nr. 4. Der dritt-künftige Kaiser von Österreich, von J. O. Hager (Schluss). Einige Bemerkungen zur ältesten Geschichte des niedersächsischen Rittergeschlechts v. Klitzing, von Ed. Wegener (Schluss). Das Wappen der Familie Wuppermann (mit Tafel). Wappen Faci (Piemont). Zur Frage der Einführung von Adelsbüchern in Preussen, von B. Koerner.

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Bericht über die Jahresversammlung vom 23. und 24. September 1911 in Lenzburg.

Trotz des strömenden Regens hatten sich die Mitglieder in ungewöhnlich grosser Anzahl (über 40) in Lenzburg eingefunden. Gleich nach Ankunft erstieg man den etwa $\frac{3}{4}$ Stunden von dem Städtchen entfernten Staufberg, woselbst in der Kirche die prächtigen, noch aus dem Anfange des 15. Jahrhunderts stammenden gemalten Scheiben bewundert wurden. Leider konnte die viel gerühmte Rundschau nicht genossen werden, ebenso nicht von der Lenzburg aus, die darauf besucht wurde. Herr Dr. Walther Merz, der seinerzeit die sehr gelungene Restauration des alten Grafenschlosses geleitet hatte, machte hier den Führer und zeigte dabei, wie der heutige Bestand, nach Entfernung einiger späterer und störender Nutzbauten der Berner, ungefähr demjenigen zu Anfang des 17. Jahrhunderts entspricht.

Um 5 $\frac{1}{2}$ Uhr fand im Hôtel zur Krone die Generalversammlung statt. Anschliessend an den Jahresbericht verlas der Präsident eine Studie über die Zimiere; da dieselbe mit dem Jahresberichte zusammen in unserer Zeitschrift abgedruckt werden wird, so kann hier auf eine nähere Inhaltsangabe verzichtet werden. Nach Verlesung der Jahresrechnung, die bestens verdankt und genehmigt wurde, wies der Kassier darauf hin, wie wir trotz des scheinbar günstigen Rechnungsabschlusses für nächstes Jahr ein grösseres Defizit zu gewärtigen haben; der Präsident eröffnete hierauf die Diskussion und bat um Vorschläge

darüber, wie die Einnahmen erhöht bzw. das drohende Defizit gedeckt werden könnten. Man einigte sich schliesslich darauf, von einer von verschiedenen Seiten vorgeschlagenen kleinen Erhöhung der Mitgliederbeiträge abzusehen, trotzdem das, was wir unseren Mitgliedern in unserem „Archiv“ bieten, in keinem richtigen Verhältnisse mehr steht zu dem kleinen Beitrage, den wir von denselben erheben und beschloss, per Zirkular die Mitglieder um Subskribierung einer einmaligen Gabe zu bitten. Des ferneren legte Herr Dr. Merz die Rechnung der Genealogischen Kommission vor und teilte mit, dass auch für das nächste Jahr das Genealogische Handbuch gesichert sei. Als Beschluss der Genealogischen Kommission machte er bekannt, dass den Mitgliedern unserer Gesellschaft der schon vor drei Jahren abgeschlossene erste Band des Genealogischen Handbuches zu dem Vorzugspreise von Fr. 15. — nachgeliefert werde, wenn sie sich direkt an die Buchhandlung von Schulthess & Co. in Zürich wenden. Weiter machte er darauf aufmerksam, dass Separatabzüge der Stammtafeln zum Sisgauer Burgenbuche bei Sauerländer & Co. in Aarau zum Preise von Fr. 10. — bezogen werden können. Als nächstjähriger Versammlungsort wurde mit 16 Stimmen Lugano oder Locarno bestimmt; Moudon, das in zweiter Linie genannt worden war, hatte bloss 12 Stimmen erhalten. Als nächstes Traktandum folgte Statutenrevision; dieselbe wurde in allen Punkten nach den Vorschlägen des Vorstandes erledigt. Auf die Beteiligung an der Landesausstellung in Bern im Jahre 1914 wurde nach Antrag von Dr. Burckhardt verzichtet. Zum Schlusse wurden zu Rechnungsrevisoren für das laufende Jahr ernannt die Herren Dr. Hahn und Dr. Simon, beide in Bern.

Hierauf hielt Herr Prof. Dr. v. Mülinen seinen mit grossem Interesse aufgenommenen Vortrag über den Doppeladler. Derselbe, ursprünglich ein orientalisches Fabeltier, wurde zur Zeit der Kreuzzüge von den türkischen Seldschuken sultanen als eine Art Wappen geführt und kehrt mehrfach auf deren Münzen wieder. Byzanz vermittelte dessen Kenntnis dann dem Abendlande, woselbst es seit Kaiser Friedrich II. als Herrschersymbol gilt; seit dem 15. Jahrhundert dann wird es zum eigentlichen Reichswappen, daneben kommt aber dennoch bis in das 16. Jahrhundert auch noch der einköpfige Adler vor; erst seit Kaiser Ferdinand I. verschwindet letzterer ganz. Gleich den deutschen Kaisern hatten um die gleiche Zeit auch die russischen Kaiser den Doppeladler als ihr Symbol erwählt.

Ein belebtes Bankett — ebenfalls in dem Hôtel Krone — beschloss den arbeitsreichen Tag. Wir durften an demselben die Herren Stadtammann Hämmerli und Rektor Keller als Vertreter der gastgebenden Stadt begrüessen; besonders letzterer hatte sich um die ganze Veranstaltung verdient gemacht, und mit Recht gedachte der Präsident der Gesellschaft neben dem Danke an die Stadtbehörden, die es sich nicht hatten nehmen lassen, uns einige Flaschen Ehrenwein zu spenden, der besonderen Verdienste Herrn Rektor Kellers; ihm antwortete in launiger Weise Herr Stadtammann Hämmerli.

Bei etwas günstigerem Wetter fuhren wir folgenden Tags nach Schloss Hallwil, das zur Zeit, wie bekannt, unter sachkundiger Leitung restauriert

wird. Wir besitzen in demselben nicht bloss das durch spätere Umbauten noch unberührte typische Weiher Schloss, sondern auch eine der wenigen noch erhaltenen Doppelanlagen mit Vorder- und Hinterhaus. Während des darauffolgenden Frühstücks in dem prächtig gelegenen Bad Brestenberg wies Herr Prof. v. Mülinen darauf hin, dass wir ferner im Schloss Hallwil wohl die einzige Burg haben, die seit ihrem Bestehen immer in den gleichen Händen geblieben ist, desjenigen Geschlechtes, dem sie den Namen gegeben hat; auch dass sie auf ursprünglichem Eigen dieses Geschlechtes erbaut ist und nicht wie die zu demselben gehörenden Herrschaftsrechte Lehen war. — Mittlerweile hatte sich das Wetter aufgeheitert und beim schönsten Sonnenschein hielten wir unseren Einzug in Beromünster, mit dessen Besuch die 20. Jahresversammlung ihren Abschluss fand. Zunächst wurden in der Stiftskirche die reichgeschmückten, herrlichen Chorstühle und der trotz der Plünderung durch die Franzosen im Jahre 1798 immer noch besonders reiche und wertvolle Kirchenschatz besichtigt. Eine vom Chorkapitel freundlichst veranstaltete Ausstellung der wertvollsten Bestände der Stiftsbibliothek lehrte uns nicht bloss die ersten bekannten, aus der Offizin des Helias Heliae von Laufen zu Beromünster in den 1470er Jahren hervorgegangenen Schweizerdrucke kennen, sondern auch verschiedene, schön gemalte Messbücher und ein im 17. Jahrhundert angelegtes Wappenbuch des Stiftes. — Nur zu rasch verflogen die Stunden in dem freundlichen Städtchen, dessen Gründer durch seine Tochter der Ahnherr der späteren Grafen von Lenzburg gewesen, mit dem Besuche von deren Stammschloss die diesjährige Versammlung ihren Anfang genommen hatte.

Der Schreiber: Dr. Aug. Burckhardt.

Allocution du président de la société, M. Jean Grellet, à l'Assemblée générale de Lenzbourg, le 23 septembre 1911.

Je n'ouvrirai pas cette séance sans vous rappeler, Messieurs, que nous nous réunissons aujourd'hui pour la vingtième fois et que notre société ayant été fondée en 1891, nous terminons cette année le quatrième lustre de notre existence; nous sommes donc sortis de l'enfance et en atteignant notre majorité nous entrons dans l'âge plein de promesses à partir duquel, dans la vie civile et militaire, le citoyen commence à consacrer ses forces physiques et intellectuelles au bien de la patrie et à déployer ses ailes pour faire carrière et voler au-devant de la réalisation de ses ambitions et de ses rêves de bonheur. Ce n'est pas à dire que nous aussi, nous ne faisons que débiter dans la vie sérieuse, car si dans notre croissance nous avons parfois éprouvé les vicissitudes inhérentes au jeune âge, nous n'en avons pas moins déjà un travail respectable à notre actif, comme en font foi les 25 volumes des «Archives héraldiques» et leurs suppléments qui représentent une somme considérable de recherches patientes, de savoir et de dévouement mis en œuvre par les collaborateurs de notre revue. Mais noblesse

obligé et en atteignant l'âge de maturité, nous devrions prendre la résolution de faire mieux encore que par le passé et de redoubler d'efforts pour que le travail de notre âge mûr surpasse encore celui de notre adolescence.

A ce propos j'ai déjà le plaisir de vous signaler un progrès très appréciable réalisé depuis notre dernière réunion, en constatant que grâce à l'activité déployée par notre excellent rédacteur, M. le Dr Hegi, les «Archives» ont pu paraître en nombre réglementaire de quatre fascicules et cela avec toute la régularité possible, les articles et les planches n'en ayant du reste pas moins présenté une grande variété et un réel intérêt. Vous vous associerez à moi en exprimant à M. Hegi nos meilleurs remerciements de ce succès.

Notre manuel généalogique qui tend de plus en plus à devenir un précieux auxiliaire de l'histoire suisse a pendant la dernière année progressé normalement, quoique le travail soit long, faute surtout d'un nombre suffisant de collaborateurs, en particulier dans la Suisse française, aussi sommes-nous d'autant plus reconnaissant à ceux de nos membres qui à côté d'autres travaux et de devoirs professionnels consacrent leurs loisirs à poursuivre cette œuvre de bénédictins. J'ai nommé M. le Dr Merz et la commission qu'il préside.

Un autre travail qui demande une grande patience est la confection de la table des matières à laquelle a bien voulu s'atteler M. Byland pendant les longues heures de repos forcé qu'exige son séjour dans une clinique. Il m'écrivait dernièrement avoir terminé les 10 premières années et sa santé se raffermissant, il espérait pouvoir maintenant progresser un peu plus rapidement, bien que la matière soit plus abondante dans les dernières années que dans les premières. Nous pouvons donc espérer voir se terminer dans un avenir pas trop éloigné ce fil conducteur qui facilitera les recherches parmi les trésors cachés dans le labyrinthe que forme la collection de nos «Archives».

Un autre fait réjouissant est l'augmentation de 46 membres qui s'est produite à la suite de notre propagande de l'année passée, de sorte que notre société compte actuellement 299 membres et cela malgré la perte que nous avons subie par quelques défections et le décès de MM. Albert de Glutz-Ruchti à Soleure, Edwin Simond-bey à Alexandrie d'Égypte et le prof. Joseph Regl à Zurich auxquels nous avons déjà consacré une notice nécrologique dans les «Archives». Nous devons encore mentionner M. William Robert à Jongny s./Vevey qui faisait partie de notre société depuis 1902 et M. Louis Pernod à Neuchâtel. Cet homme aimable et dévoué entre tous se délassait volontiers des soucis d'une grosse et prospère entreprise industrielle en donnant son appui aux œuvres d'intérêt public et aux choses de l'esprit, desquelles il affectionnait tout particulièrement l'histoire et ses différentes branches, ce qui l'a engagé à se joindre à notre société dès 1896. Une longue carrière de labeur intègre lui a été accordée et lorsque la mort vint le frapper le 20 octobre 1910, il emporta les regrets de tous ceux qui l'ont connu. — Je vous invite à vous lever comme honneur rendu à la mémoire de ces membres qui nous ont quittés.

Je vous ai parlé d'un nouvel essor à prendre à l'occasion de notre 20^{me} anniversaire, mais pour voler comme nous le désirerions, la première condition

est d'avoir des ailes, c'est-à-dire en l'espèce des ressources financières en rapport avec les dépenses et c'est ici que notre très zélé trésorier, M. Hess va nous jeter un seau d'eau froide.

Il nous présente à la vérité pour 1910 des comptes qui bouclent par un excédent de recettes sur les dépenses de frs. 537. —, mais malheureusement ce beau résultat n'est qu'apparent, car après la clôture des comptes plusieurs notes ont encore surgi, comme mauvaises herbes, pour une somme de près de 1500 francs, de sorte qu'en réalité l'exercice nous laisse un déficit d'environ 1000 francs, et il ne fera que s'accroître pendant l'année en cours. Selon les prévisions nous nous trouverons au 31 décembre 1911 en présence d'un déficit qui pourrait bien atteindre 2000 francs.

Les principales raisons de cette situation sont au nombre de deux. L'une consiste en ce que nous avons fait un luxe inusité de planches en couleur qui nous coutent fort cher. Ce mal heureusement n'est pas tout à fait sans remède pour l'avenir, l'économie étant l'antidote tout indiqué de la prodigalité, mais la parcimonie devra être excessive si nous voulons par ce seul moyen non seulement empêcher le retour d'un déficit, mais aussi couvrir celui qui s'est produit. La seconde raison est plus grave parce que sans remède. Elle tient au renchérissement général de la vie qui a pour conséquence de faire hausser également les prix qui doivent être payés à l'imprimeur, au lithographe, au fabricant de papier et là, malheureusement, cet état de choses ne fera qu'empirer d'année en année au fur et à mesure de l'augmentation constante des salaires. Dans ces circonstances je crains bien que l'économie seule ne suffise pas à nous remettre et à nous maintenir à flôt, mais que s'il ne nous surgit pas inopinément un oncle d'Amérique, il faille songer sérieusement à nous procurer de nouvelles ressources. Il est toujours pénible et quelque peu risqué pour une société d'augmenter la cotisation exigée de ses membres, mais d'autre part personne ne niera que les 10 francs payés depuis la fondation de notre société, alors que les « Archives héraldiques » n'étaient qu'une très modeste publication, ne sont plus en rapport avec la revue luxueuse qu'elles sont aujourd'hui. Je me demande donc s'il ne serait pas de sage politique d'augmenter à temps la cotisation, de 2 francs par exemple, ce qui je l'espère ne serait pas de nature à nous occasionner de défections, plutôt que d'être obligés de faire dans quelques années un saut beaucoup plus grand et partant plus dangereux. Nous aurons à reparler de cette question en discutant la révision des statuts.

Dans notre dernière assemblée générale nous vous informions que notre bibliothèque allait être logée dans les locaux mis à notre disposition à la bibliothèque cantonale de Fribourg. Nous pouvons vous annoncer aujourd'hui que le transfert a eu lieu et que nous avons passé une convention avec la direction de la bibliothèque de Fribourg d'après laquelle ce dépôt reste notre propriété: les livres qui le composent pourront être consultés par les personnes admises dans les salles de lecture de la bibliothèque, mais ne seront prêtés à domicile qu'aux membres de notre société. Nul ne pourra emprunter plus de trois ouvrages à la fois, ni les conserver plus d'un mois, s'ils sont demandés par d'autres ayant-

droit. Les frais d'expédition et de retour sont à la charge de l'emprunteur qui sera tenu responsable des dégâts ou de la perte des objets prêtés. Tel est l'essence du règlement qui a été admis.

Je pourrais terminer ici mon rapport sur l'activité de votre comité, mais dois ajouter que l'organisation de nos assemblées annuelles rentre encore dans ses attributions. Comme nous n'avons aucun membre dans la région de Lenzbourg, la préparation de la réunion de cette année aurait présenté quelques difficultés si M. le bibliothécaire Keller-Ris ne s'était obligeamment mis à notre disposition pour les aplanir et nous tenons à l'en remercier tout spécialement. Il avait à cœur de faire connaître aux membres de notre société, accourus d'autres cantons de la Suisse, cette région si intéressante au point de vue historique par le grand rôle qu'ont joué les comtes de Lenzbourg dont nous venons de visiter le superbe château, si agrestement situé. Il ne m'appartient pas de faire ici irruption dans le domaine de l'histoire pour vous retracer les destinées de cette noble et puissante race et je me limiterai à notre terrain spécial en mentionnant qu'au point de vue héraldique également les comtes de Lenzbourg méritent de fixer notre attention : leurs armes présentent tout l'intérêt de l'inconnu, aussi laissent-elles le champ libre aux investigations et aux spéculations. Ces dernières étaient une occupation favorite des héraldistes du 16^{me} et surtout des siècles suivants, et ils ne se faisaient pas faute de créer des armoiries de races éteintes avant l'âge du blason ou à propos desquelles on ne possédait plus de documents. C'est ainsi qu'ils ont doté les comtes de Lenzbourg d'un écusson d'argent au château d'azur, en se basant sans doute sur les sceaux des comtes et les émaux de la ville de Lenzbourg. Nous ne sommes pas en mesure de contester l'authenticité de ces armes en l'absence de tout document contemporain en donnant soit une représentation, soit une description. Nous remarquerons cependant qu'au XII^e siècle un très grand nombre de seigneurs dont le nom se terminait en «chastel» ou en «burg» portaient dans leurs sceaux un château, comme plus tard les villes affectionnaient des tours et des crénaux, remplissant le champ même du sceau. Ce n'était pas une pièce héraldique, proprement dite, mais un simple signe sphragistique destiné à évoquer la consonnance de «burg» ou la qualité de «ville», quelque chose d'analogue aux sceaux des souverains dit au type de «majesté» ou le roi ou l'empereur figure lui-même, intronisé et revêtu des insignes royaux, comme emblème du pouvoir suprême. Cela n'empêchait pas ces rois, villes ou seigneurs d'avoir des armes différentes des sceaux. Ce n'est que plus tard, au XIII^e siècle, que les écussons armoriés ont été introduits dans les sceaux. Un des premiers exemples connus est celui des comtes de Kybourg de la maison de Dillingen.

Du fait que les comtes de Lenzbourg avaient un château dans leurs sceaux il ne s'en suit donc pas du tout qu'il ait aussi figuré dans leurs armes; elles étaient peut-être fort différentes. Les héraldistes qui ont composé les armes de Lenzbourg, leur ont aussi donné un cimier, une boule d'argent sur un coussin lozangé d'argent et de gueules. Il est évidemment inspiré des armes des villes de Lenzbourg et de Mellingen qui portent la première d'argent à la boule d'azur et la

seconde d'argent à la boule de gueules. Le fait que ces deux villes ont adopté le même emblème héraldique rendrait assez vraisemblable la supposition qu'il est dérivé des armes du seigneur commun, mais il faudrait d'abord être certain que ces écussons municipaux remontent à une époque où, tout au moins, on avait encore des données positives sur les armes des comtes. Dans ce cas cependant Lenzbourg et Mellingen auraient certainement pris pour modèle non le cimier, mais l'écusson des comtes qui alors aurait contenu une boule (ou plusieurs), peut-être avec les émaux de la ville, azur sur argent ou le contraire. Ce ne sont du reste là que des suppositions et je m'arrête, pour ne pas être accusé de me livrer aux mêmes spéculations que les héraldistes des siècles passés. Mais si je dis que ces boules n'ont en tous cas pu être empruntées qu'aux armoiries mêmes des comtes et non à leur cimier, il y a à cela une raison péremptoire. A l'époque de l'extinction des Lenzbourg en 1173, les cimiers n'existaient pas encore et ceci m'amène au sujet dont je voudrais vous entretenir encore quelques instants.

Si l'usage de peindre des armoiries sur les boucliers est né du besoin de porter un cigne distinctif permettant de se reconnaître dans la mêlée, l'origine du cimier, cela est certain, n'a rien de militaire et doit être cherchée dans une tout autre direction. Né à une époque où les formes du casque venaient d'être transformées, il a primitivement un simple but ornemental, cette innovation étant le produit des exigences d'un changement de mode dans l'habillement. Ceci explique suffisamment son instabilité dans les premiers temps, car considéré non comme une exigence de l'armement, mais comme une partie accessoire du vêtement, on le modifiait volontiers, presque selon l'humeur du moment ou l'occasion qui se présentait, et il a été longtemps en usage à titre d'ornement personnel, avant de devenir héréditaire, alors que les armoiries passaient déjà depuis plusieurs générations de père en fils. Pour la même raison on comprendra aussi que très souvent le cimier n'ait pas le moindre rapport avec les armoiries, dont il ne devait devenir que beaucoup plus tard le corollaire presque obligatoire.

De l'époque de Charlemagne jusque vers la fin du XII^e siècle le couvrechef militaire a peu varié. La tête était préservée par la broigne, sorte de cotte de maille, sur laquelle se posait la cervelière, un petit bonnet de fer de forme cônique, renforcé par des bandes de métal se croisant sur le sommet et dont celle de devant se prolongeait parfois en guise de nasal. Il offrait peu de prise aux coups d'épée qui de tous côtés rencontraient une pente les faisant dévier et, très seyant, il ne demandait pas d'autre ornement qu'il n'eut du reste pas été aisé d'y adapter et dont le poids aurait pu compromettre la solidité de l'ajustement.

Mais le besoin se faisant sentir de mieux protéger les joues et la nuque, la tête est à partir de la fin du XII^e siècle enfermée entièrement dans un casque de plates, le mortier, ayant plus ou moins la forme d'un pot renversé présentant une large surface horizontale sur le sommet de la tête. C'était fort disgracieux et cette plateforme demandait impérieusement un ornement quelconque tendant à rétablir en quelque mesure l'élancement que présentait le cône de la cervelière et, de fait, un sommet éfilé semble être le couronnement naturel de tout ce qui,

à base solide, s'élève au-dessus de terre, qu'il s'agisse d'une montagne, d'un clocher ou d'un être humain. On débuta sans doute dans la plupart des cas, par planter sur le casque un simple rameau de sapin, une branche de houx ou de tilleul, une aile de héron ou d'oiseau de proie et le cimier était créé. Mais bientôt on ne se contenta plus de ces légers produits naturels; on eut recours à des objets confectionnés, plus volumineux, qui trouvaient une assise solide sur le véritable piédestal fourni par la forme aplatie du mortier. Une fois entré dans les mœurs le cimier se maintint pendant tout l'époque de la chevalerie, en dépit des modifications successives que la mode fit encore subir au casque. On se borna à adapter les moyens de consolidation aux nouvelles formes.

Faits de matières légères: plumes, chiffons, bois, cuir bouilli, suivant ce qu'ils représentaient, les cimiers sont dès longtemps tombés en poussière et il n'en est venu que quelques très rares spécimens jusqu'à nous. C'est donc essentiellement par les sceaux et les chants des troubadours, en premier lieu, à partir du XIV^e siècle seulement, par la peinture que le souvenir nous en est conservé.

Le plus ancien cimier dont nous ayons connaissance est celui figurant sur le sceau équestre de Richard-Cœur-de-lion, roi d'Angleterre (1189-1199); il porte un écran orné de plumes et chargé d'un lion. D'autres indices encore permettent d'admettre que la mode prit naissance de l'autre côté de la Manche, mais elle se répandit assez rapidement sur le continent et, tôt après 1220, les cimiers s'implantent en Allemagne et dans nos régions. Entre 1230 et 1240 on voit apparaître pour la première fois les sceaux, si fréquents dans la suite, ne donnant que le casque et le cimier, preuve que celui-ci est devenu, à côté des armoiries, un emblème en quelque sorte autonome, pouvant à lui seul caractériser son propriétaire et c'est à ce moment aussi que certains cimiers commencent à devenir héréditaires, bien que, pendant tout le moyen-âge, ils ne l'aient jamais été au même degré de fixité que les armoiries.

Le cimier était-il composé d'une seule pièce, celle-ci se plaçait sur le sommet du casque, s'agissait-il au contraire de pièces jumelles, elles étaient adaptées aux côtés, près des tempes et lorsqu'elles étaient plus nombreuses, comme par exemple les plumes d'une queue de paon, on les ajustait volontiers en cercle, un peu inclinées en dehors, en forme d'entonnoir.

L'armurier devait faire preuve d'une certaine ingéniosité pour fixer solidement le cimier et la méthode d'ajustement variait avec la nature des pièces. Comme on devait viser à rendre les cimiers aussi légers que possible, ils n'étaient que tout à fait exceptionnellement en métal et ne pouvaient donc être soudés. Quelquefois ils étaient soutenus par une tige en fer dissimulée dans l'intérieur du cimier; d'autres pouvaient être rivés, mais comme après avoir été brisés, ils devaient pouvoir se remplacer facilement et rapidement, ils étaient en général attachés par des lanières passées dans des trous pratiqués à cet effet dans le casque. Certains cimiers qui, par leur forme, ne fournissaient pas une base assez large pour les consolider directement sur le casque, étaient montés sur une latte de bois attachée derrière le casque. Lorsque le grand heaume ovoïde eut remplacé le pot, le cimier souvent ne faisait qu'un avec le lambrequin, surtout

lorsqu'il s'agissait d'un mannequin. L'étoffe de son vêtement était prolongée de manière à recouvrir tout le sommet et l'arrière du casque, comme d'une sorte de bonnet adhérent, et dont le prolongement, découpé en festons, tombait sur la nuque. On voit aussi des têtes d'animaux engoulant le casque. Parfois une étoffe légère, souvent brodée ou garnie de pierreries, est attachée autour du cimier ou enroulée à sa base, avec les bouts flottants. C'est le chapel, c'est-à-dire l'écharpe ou la ceinture de la bien-aimée, porté en guise de faveur et dont plus tard on a fait, dans les peintures, le massif tortil semblant consolider le cimier. Il serait cependant erroné de croire qu'en réalité le chapel ait jamais eu cette destination. Ces chapels ont, aussi été pris comme pièces d'armoiries. Seyler croit en voir un dans les armes bien connues des vom Stein, de gueules à une ceinture d'argent ornée de trois pendentifs de même; également dans le crancelin de sinople des armes de Saxe, dans le double trécheur fleurdelysé d'Ecosse etc.

La matière dont les cimiers étaient confectionnés variait selon les cas. Les ailes et les plumes, cela va de soi, étaient naturelles; les têtes d'oiseaux également; les quadrupèdes, chiens, lions etc. étaient souvent faits de fourrures de plus petits animaux et bourrés de foin, de sciure, voire même d'éponges, mais le plus grand nombre était façonné en cuir bouilli qui grâce à sa raideur se tenait droit sans qu'il fut nécessaire d'en remplir la cavité. Il est à remarquer que l'on rencontre presque invariablement seulement la tête ou l'avant-train d'un animal, même s'il est entier dans l'écusson et cela pour une raison toute pratique: le cimier offre ainsi une base plus large et plus solide que ne le feraient de menues pattes et ce n'est que dans les armoiries d'une époque postérieure à celle où elles faisaient partie de l'armement, que l'on voit fréquemment des lions ou des aigles se tenant debout sur le casque; en peinture cela ne présentait plus d'inconvénients, en réalité la moindre secousse leur aurait fait perdre l'équilibre.

Mais à côté des cimiers stables, il en existait aussi, si nous en croyons les troubadours, qui se mouvaient automatiquement, par exemples des roues ou des étoiles percées d'un trou et fixées par un clou à un support, de manière à subir un mouvement rotatoire sous l'influence du vent, des oiseaux pirouettant en sifflant sur une branche et même des animaux mécaniques, alternativement se baissant et se redressant sur le casque. Mais si les troubadours habillent et arment leurs héros, quelque fantastiques qu'ils fussent, selon les modèles qu'ils avaient sous les yeux et peuvent en général être considérés comme guides assez sûrs, permettant de se rendre compte des us et coutumes de leur époque, il ne faut cependant pas oublier qu'ils étaient aussi poètes et qu'en racontant les exploits extraordinaires de géants et d'autres êtres fabuleux, à ce contact, leur imagination pouvait s'échauffer au point de forcer un peu la stricte vérité et le diabolin faisant des révérences pourrait être du domaine de la fantaisie. Dans tous les cas, si les casques dorés et les cimiers émaillés des plus rares pierres précieuses que les troubadours chantent volontiers, n'étaient peut-être pas absolument inconnus, ils devaient être une rare exception à une époque qui se distinguait par une étonnante pénurie de numéraire, ne permettant guère des achats de luxe qu'à quelques privilégiés de haut parage.

On peut diviser les cimiers en deux grandes classes : ceux qui reproduisent sous une forme ou une autre les pièces de l'écu et ceux qui n'ont aucun rapport avec les armoiries ; ces derniers semblerait-il à première vue devraient être l'infime minorité, mais ils sont au contraire fort nombreux et si nous étudions à ce point de vue la «Wappenrolle» de Zürich qui constituera toujours notre meilleur bréviaire héraldique, nous trouverons que sur 556 armoiries entrant en ligne de compte, 226 font partie de cette classe ; cela représente près du 40%. Cette proportion élevée s'explique par le fait que le moyen-âge, tout en ne connaissant que des armoiries peu compliquées, représentant le plus souvent une simple division de l'écu ou donnant une seule pièce, n'en avait pas moins le culte de la fantaisie. Les cimiers lui fournissaient l'occasion de l'exercer par la grande variété de figures qu'ils permettaient d'adopter comme complément des pièces, relativement peu variées, de l'écusson.

La seconde classe peut se subdiviser en trois catégories :

1) les cimiers reproduisant purement et simplement les pièces de l'écu ou une de leurs parties, ainsi par exemple une des trois flèches de l'écusson, de même la tête ou une des pattes du lion qui y figure en entier. Nous trouvons 171 de ces cimiers soit le 30%. Une particularité intéressante est à signaler. Assez souvent les émaux sont intervertis, le cimier n'ayant pas la couleur de la pièce de l'écusson, mais au contraire celle du champ. Ainsi *Veringen* porte d'or à trois cornes de cerf de gueules ; le cimier se compose de deux cornes de cerf d'or ; *Nidegg* a comme cimier un phéon de gueules qui dans les armes est d'argent en champ de gueules. Bien qu'elles ne se trouvent pas dans la «Wappenrolle», nous pouvons aussi mentionner les armes de notre aimable vice-président, *M. de Mülinen*, dont la roue moline de sable est devenue d'or dans le cimier, suivant l'émail du champ. Nous trouvons dans le rôle de Zurich 29 de ces exemples, soit le 17% de cette catégorie ;

2) les cimiers reproduisant une pièce des armoiries, amplifiée de quelque adjonction ne figurant pas dans l'écu. Ainsi le lion de gueules des *Habsbourg* est, dans le cimier seulement, orné d'une crête plantée de plumes de paon ; les *Rüsegg* reprennent comme cimier leur col de cygne d'or, mais surmonté d'une houppe de plumes de sable ; les *Bizzenhoven* placent leurs deux cornes de cerf d'argent, en vedette, des deux côtés d'un chapeau pointu de sable. Cette catégorie forme le 13% avec 70 exemples ; enfin

3) les armoiries entières reproduites comme cimier sur une pièce auxiliaire. Elles comprennent surtout, mais non exclusivement, des armoiries formées d'une simple partition de l'écu ou dont la pièce principale, par exemple un pal, une bande, une fasce ne se prête pas à une reproduction plastique. On adopte alors comme cimier un écran, un éventail, un vol, un bonnet à une ou à deux pointes, des cornes de buffle ou autre pièce analogue sur laquelle on reproduit le blason ; souvent aussi on se sert d'un buste d'homme ou de femme, vêtu des pièces et émaux de l'écu. Dans la «Wappenrolle» la catégorie des supports auxiliaires est représentée par 99 cimiers, donc le 17% du total.

On s'est demandé si les chevaliers portaient leurs cimiers dans la bataille ou s'en servaient simplement comme pièces d'apparat dans les montres d'armes ou cortèges, institués à l'occasion de fête et de réjouissances publiques. Cette théorie a ses chauds partisans. Ils allèguent que les casques chargés de leurs cimiers auraient été trop lourds et encombrants dans une action sérieuse. Mais comme nous l'avons vu, les matériaux employés étaient si légers qu'ils ne pouvaient que bien peu ajouter au poids du casque. Au surplus on sait que les cimiers figuraient dans les tournois, un des «sports» consistant précisément à chercher à abattre le cimier des adversaires avec des masses d'armes ou à coup d'épée. Or ces jeux prenaient souvent l'allure de véritables mêlées, laissant morts et blessés sur le carreau, et si les cimiers n'y étaient pas une gêne, ils ne devaient pas l'être à un plus haut degré dans une action guerrière où il y avait aussi intérêt à pouvoir être reconnu. Le cimier était à ce point de vue un utile auxiliaire du bouclier; il présentait même sur celui-ci l'avantage d'être haut placé et visible de tous les côtés à la fois. Feu le prince Frédéric-Charles de Hohenlohe qui a consacré à l'étude de cette question une monographie spéciale inclinait à penser que les casques à cimier étaient avant tout pièces de parade et n'étaient portés que tout à fait exceptionnellement dans l'action. Dès lors on est cependant quelque peu revenu de cette opinion, sur la foi de documents mis au jour ou plus minutieusement étudiés. Les peintures du moyen-âge représentant de véritables batailles historiques sont rares; mais notre collègue Ganz en cite plusieurs prouvant incontestablement que les cimiers étaient de fait portés dans l'action, peut-être pas d'une manière générale, mais moins rarement qu'on ne l'avait cru. Du reste le port des cimiers a subi des fluctuations. Presque de rigueur pendant tout le XIV^e siècle, il est un peu moins fréquent aux XIII^e et XV^e siècles. Au XVI^e il est remplacé sur les casques par des plumes et dès lors n'existe plus que comme motif décoratif en œuvres de la sculpture, de la gravure et de la peinture.

Dans ce nouveau domaine il reprend un bel essor, du moins dans les pays germains et anglo-saxons. Débarrassé qu'il est de la difficulté pratique de confectionner des pièces variées avec des matériaux primitifs et de les consolider suffisamment pour résister aux heurts, nous le voyons continuer la tradition, tout en se développant et prenant sous le coup de main des artistes des formes d'une élégance et d'une ampleur inconnues aux temps de son existence réelle. En Angleterre il a même une tendance à prendre le pas sur l'écusson, dont il ne devrait être cependant que l'accessoire.

Il en est tout autrement dans les pays à race latine. D'esprit plus mobile, les Latins s'attachent moins aux traditions, pour suivre davantage le mouvement. Ils sont ainsi portés à abandonner plus facilement ce qui a cessé d'être une réalité ou de s'adapter à la mode du jour. La renaissance italienne avait bien conservé les écussons armoriés, mais en leur donnant de nouvelles formes et en les entourant de cartouches. Ceux-ci ne ménageaient pas de place au casque et se seraient mal alliés avec cette arme moyenâgeuse. François I^{er} se fait le chameau du nouvel art en France et avec lui disparaît définitivement le cimier, encore

porté sous les Valois. Il ne trouvera plus sa place, ni à côté du panache blanc de Henry IV, ni sur la perruque de Louis XIV. Il est bien encore indiqué un certain temps dans les concessions d'armes et quelques rares casques, généralement sans cimier, continuent à figurer dans les vignettes de l'époque jusque vers 1650, mais alors déjà les questions de préséance qui jouaient un rôle si important à la cour, avaient fait naître l'usage de marquer le rang par un signe distinctif. Les différentes couronnes de noblesse prennent ainsi naissance et se répandent rapidement jusque dans la bourgeoisie, à tel point que dès 1663 une ordonnance royale dut, bien inutilement du reste, édicter des pénalités contre ceux qui usurperaient les insignes de la noblesse. La popularité acquise par le nouvel ornement fit si bien tomber en oubli le casque, qu'il ne réapparaît dans la suite que très rarement en France et dans les autres pays latins où seul l'écusson est resté en honneur. Les héraldistes les mentionnent à peine, les armoriaux les passent sous silence.

En Suisse nous subissons sous ce rapport tout naturellement l'influence de nos voisins immédiats; dans la partie allémane les cimiers sont presque aussi répandus qu'au delà du Rhin; dans les régions romandes ils sont peut-être un peu plus fréquents qu'en France, mais constituent cependant l'exception et c'est dommage, car rien ne complète plus harmonieusement un blason que les cimiers se balançant haut dans les airs et évoquant, par leurs formes variées et leur aspect multicolore, l'image des hauts faits d'une rude mais gaie chevalerie.

Bibliothèque de la Société.

Notre bibliothèque s'est enrichie des ouvrages suivants dont nous remercions vivement les généreux donateurs.

Dons.

Il libro d'Oro della Toscana. Anno II. 1909, per Guelfo Guelfi-Camajani.

Don de l'auteur à Florence.

Inventaris der boeken en handschriften van het genealogisch-heraldiek Genootschap „De Nederlandsche Leeuw“. s'Gravenhage, 1911.

Don de la dite société à La Haye.

Die Erhaltung der Siegel, ihre Bedeutung für die historischen Hilfswissenschaften, ihr kunst- und kulturgeschichtlicher Wert, von Dr. Ernest Hauviller, kaiserlicher Archivdirektor in Metz. 1910. Geschenk des Verfassers.

Die Familie Schacht, von Dr. Franz Schacht. Frankfurt, 1908.

Geschenk von Karl Kiefer in Frankfurt.

Bollettino ufficiale della Consulta araldica. 25 fascicules de cette revue à partir du Vol. I N° 1. Rome, 1891. Don de M. le baron A. Manno à Turin.

Elenco ufficiale (definitivo) delle famiglie nobili e titolate (del Parmense, della Romagna, della reg. Marchegiana, dell' Umbria, della Toscana, della Sicilia). 6 fascicules. Don de M. le baron A. Manno à Turin.

- L'ovile araldico*, Antonio Manno. Milan, 1910. Don de l'auteur.
- La légion d'honneur et les décorations françaises*. Paris, 1911. Charles-Mendel, éditeur. Don de l'éditeur.
- Jean-Baptiste Plantin et sa famille*, avec un tableau généalogique et deux portraits, par B. Dumur. Lausanne, 1910. Don de l'auteur à Pully près Lausanne.
- Urkunden, Siegel und Wappen der Herzoge von Zähringen*, von Dr. Eduard Heyck. Freiburg i./B., 1892. Don de M. Fréd.-Th. Dubois, Fribourg.
- Les armoiries des empereurs latins de Constantinople*, par Max Prinnet. Extrait de la *Revue numismatique*. Paris, 1911. Don de l'auteur à Versailles.
- Lucy L. et La Tour de B.*, par Henri De Riaz. Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*. 1910. Don de l'auteur à Chéserey s./Nyon.
- Généalogie des sires de Rue*, des Mestral de Rue et Combremont et des de Tavel, dressé par L. F. L. de Mestral Combremont, 1 folio grand format lithograph. Paris 1885. Don de M. Victor de Mestral-Combremont à Paris.
- Schweizerisches Geschlechterbuch. Almanach généalogique suisse*. II. Jahrgang 1907 und III. Jahrgang 1910. Don de M. Alf. Stückelberg à Bâle.
- Das badische Wappen*, von Wilhelm Brambach. Karlsruhe, 1889. Don de M. G. Simon, Dr med. à Berne.
- Geschichte und Beschreibung des badischen Wappens*, von seiner Entstehung bis auf seine heutige Form, von Franz Zell. Karlsruhe, 1858. Don de M. G. Simon, Dr med. à Berne.
- Göldi, Göldli, Göldlin*. Beitrag zur Kenntnis der Geschichte einer schweizerischen Familie, von Prof. Dr. phil. Emil August Göldli. Zürich, 1902. Don de M. G. Simon, Dr med. à Berne.

Auszug aus der Rechnung vom Jahre 1910.

A. Einnahmen.

1. Übertrag vom Jahre 1909	Fr. 188. 09
2. Einnahmen von den Mitgliedern	„ 3240. —
3. Einnahmen aus Abonnements	„ 845. —
4. Zinsen	„ 28. 70
5. Verschiedenes	„ 440. —
Total	<u>Fr. 4741. 79</u>

B. Ausgaben.

1. Für die Zeitschrift „Schweizer Archiv für Heraldik“	Fr. 3174. 40
2. Für das „Genealogische Handbuch zur Schweizergeschichte“	„ 600. —
3. Verwaltung und Verschiedenes	„ 357. 20
4. Für die Bibliothek	„ 72. 45
Total	<u>Fr. 4204. 65</u>

C. Rechnungsabschluss.

Einnahmen	Fr. 4741. 79
Ausgaben	„ 4204. 05
Somit Aktiv-Saldo per 31. Dezember 1910	<u>Fr. 537. 74</u>

Zeiger:

Vorübergehend zinstragend angelegt	Fr. 502. 05
Barschaft (am 31. Dezember 1910)	„ 35. 69
Total gleich dem Saldo	<u>Fr. 537. 74</u>

Zürich, den 25. September 1911.

Der Quästor: G. Hess-von Schulthess.

Bericht über das Genealogische Handbuch.

Rechnung für 1910.

	Fr.	Fr.
Aktivsaldo der Rechnung von 1909	240. —	
Zinse des Einlageheftes 1296 der Aarg. Kreditanstalt Fr. 3.95 + 23.05	27. —	
Zahlung der Herald. Gesellschaft	600. —	
Zahlung von Schulthess & Co., Erlös aus Band I des Handbuchs 1909 .	332. 58	
Zahlung an Schulthess & Co. für Band III, 65—80		144. —
Zahlung an Schulthess & Co. für Band III, 81—96		112. —
Zahlung an Schulthess & Co. für Band III, 97—112		112. —
Porti u. dgl.		— 50
Aktivsaldo*		831. 08
	<u>1199. 58</u>	<u>1199. 58</u>

* angelegt auf Einlageheft 1296 der Aarg. Kreditanstalt.

Kapitalrechnung auf Ende 1910.

Kontokorrentheft 103 der Zürcher Kantonalbank	762. 20
Einlageheft 1296 der Aarg. Kreditanstalt	831. 08
	<u>1593. 28</u>

d. h. über den Coolidgefonds hinaus noch Fr. 593.28 verwendbare Mittel.

Aarau, 12. IX. 1911.

Dr. Merz-Diebold.

Anzeige an unsere Mitglieder. — Avis à nos membres.

Die Kommission für Herausgabe des Genealogischen Handbuchs zur Schweizergeschichte hat in ihrer Sitzung vom 23. September in Lenzburg beschlossen, dass den Mitgliedern unserer Gesellschaft der schon vor drei Jahren abgeschlossene erste Band des Genealogischen Handbuchs zu dem Vorzugspreise von Fr. 15. — nachgeliefert werde, wenn sie sich direkt an die Buchhandlung von Schulthess & Co. in Zürich wenden.

Sprechsaal der Mitglieder.

Im letzten Heft macht ein Einsender die Anregung, die Mitglieder mit gleichen Interessen sollten sich mehr zusammentun und sich gegenseitig unterstützen in ihren Forschungen. Es wurde da auch ein Wappenbuch der schweizerischen Ortschaften erwähnt. Ich sammle schon seit Jahren solche Wappen, und es würde mich sehr freuen, mit denen von unsern Mitgliedern, die auch dafür Interesse haben, in Verkehr treten zu können, um gegenseitig die Resultate auszutauschen. Es bestehen bei diesen Wappen oft so viele Variationen in den Quellen, dass man nur an Ort und Stelle das Richtige herausfinden kann, und da würde ein engerer Verkehr aller Interessenten von Nutzen sein. Wenn ich irgendwem mit meinem Material dienlich sein kann, stehe ich jederzeit zur Verfügung.

C. Byland, Bubenbergstr. 13, Bern.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres.

Herr Henri Bickel, Englischviertelstrasse 62, Zürich V.

„ Martin Brunner, stud. arch., Zürcherstrasse 134, Höngg.

M. Charles de Gottrau, 87 rue de Lausanne, Fribourg.

Herr Hochw. P. Placidus Hartmann, O. S. B., Stift Engelberg.

Herr Baron Theodor Kellermeister von der Lund, Châlet Lauigrund, Vitznau,
Kt. Luzern.

„ Ernst Müllhaupt, Kunstzeichner, Rössligut, Aarau.

„ E. Pfyffer v. Altishofen, Land- und Gartenbauinspektor a. D., Dorotheenstrasse 29, Erfurt, Deutschland.

„ Wilhelm Staehelin, stud. phil., Riehenstrasse 46, Basel.